

En marge de la 45ème session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, des représentant·e·s d'organisations issues de la République démocratique du Congo (RDC) ont questionné, lors d'un webinaire organisé par 5 organisations de la société civile européenne, l'effectivité de la mise en œuvre du Code minier révisé et de ses impacts sur les droits humains des populations locales, y compris dans le contexte lié à la COVID-19.



En décembre 2020, la Belgique terminera son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

A cette occasion, la [plateforme WING](#) (War Is Not a Game) a lancé une **pétition** pour demander à la Belgique d'**encourager les Etats à mieux protéger les enfants contre le recrutement et leur participation aux hostilités**. Elle espère obtenir **5000 signatures pour le 20 novembre**, Journée internationale des droits de l'enfant.

La Belgique, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité jusqu'à la fin de l'année, préside le groupe de travail sur les enfants et les conflits armés et soutient la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en charge de cette thématique. Il s'agit donc d'une opportunité unique pour notre pays d'encourager les Etats à adopter une série de mesures visant à protéger les enfants contre le recrutement et leur participation aux hostilités, à prévenir de tels actes et à soutenir le désarmement, la

démobilisation et une réinsertion complète des enfants soldats, conformément au droit international, en particulier le Protocole facultatif de 2000 à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

Selon Patrick BALEMBA, Chargé de Recherche et animation chez Justice et Paix : « *l'utilisation des enfants dans les conflits armés revient à hypothéquer leur avenir et le futur de la société toute entière. La guerre n'est pas un jeu pour les enfants ; elle engendre toutes les malheurs du monde en condamnant les enfants dans la spirale de la violence.* »

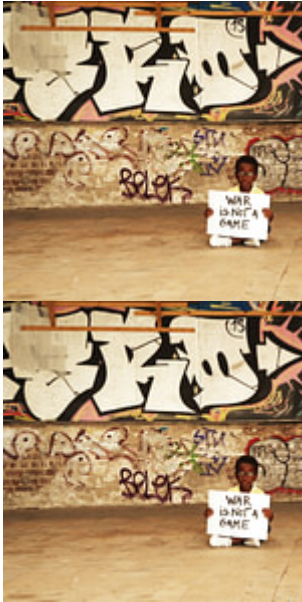
F. Cassier Croix-Rouge Belgique estime que « des centaines de milliers d'enfants ont probablement été associés à des forces ou groupes armés durant la dernière décennie. La réinsertion de ces enfants reste souvent marginale dans les processus de paix. Il faut leur donner les moyens de reconstruire leur vie avec leurs familles et leurs communautés en leur offrant de véritables alternatives, telles que l'éducation ou la formation professionnelle qui permettent de leur assurer un avenir et surtout d'éviter tout risque d'un nouveau recrutement. »

Justice et Paix, ensemble avec les organisations membres de la plateforme WING ont donc lancé une pétition à l'adresse de la Ministre des Affaires étrangères, afin que le sort des enfants soldats reste une priorité humanitaire à l'agenda du Conseil de sécurité, au-delà du mandat de la Belgique. La plateforme WING espère obtenir 5 000 signatures qui seront remises symboliquement à la Ministre après le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant.

- **Contact** : info@justicepaix.be
- **Justice et paix** : Pauline Laigneux pauline.laigneau@justicepaix.be
- [Page de la pétition](#)
- [Vidéo promotionnelle](#)
- **La plateforme WING** ([**War Is Not a Game*]) a pour objectif de prévenir et mettre fin au recrutement d'enfants, de soutenir des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de sensibiliser l'opinion publique à la problématique des enfants soldats et de mener des recherches autour de cette problématique. Elle est composée de [*WAPA International*], la [*Croix-Rouge de Belgique*], la [*Commission Justice & Paix*] et du [*Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la sécurité (GRIP)*].

[Site internet de la plateforme WING](#)

Signez la pétition ! Pour que le sort des enfants soldats reste une
priorité à l'agenda des Nations Unies
20 novembre 2020



Documents joints

[2020_1118_communique_de_presse_sign4wing.pdf](#)